



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
LE LUNDI 16 décembre 2024 À 19 H
Centre récréatif Jean-Guy-Houle – 151 rue Gamelin**

ORDRE DU JOUR

- A. Ouverture de la séance**
 - 1. Mot de bienvenue
 - 2. Adoption de l'ordre du jour
- B. Présentation des prévisions budgétaires 2025 - Adoption**
- C. Présentation du plan triennal d'immobilisation pour les années 2025-2026-2027 – Adoption**

Période de questions
- D. Levée de la séance**

François Dumont, directeur général et secrétaire-trésorier